



VEILLE ET OBSERVATION	URBANISME DURABLE	CONNAISSANCE ET PRÉVENTION DES RISQUES	
CANDIDATURE À L'UNESCO	TRAME VERTE ET BLEUE	DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	
GRANDS PROJETS	TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	EURALENS	AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

| RAID BASSIN MINIER | SCHÉMAS RÉGIONAUX | ATLAS ET CARTOGRAPHIE | FONDS RÉGIONAL BASSIN MINIER |
| FEDER | ITINÉRAIRE DE LA CULTURE INDUSTRIELLE | CPER | DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES | GIRZOM |

Agir pour l'avenir d'un territoire !

Introduction	3
Objectif stratégique N°1 : Poursuivre les grandes démarches transversales au bassin minier et les inscrire dans le cadre de l'Aire Métropolitaine	5
Objectif opérationnel N°1 : Mettre en œuvre le Schéma de développement patrimonial sur le bassin minier.....	5
Objectif opérationnel N°2 : Finaliser la Trame verte et bleue du bassin minier et l'inscrire dans son cadre régional et métropolitain	10
Objectif opérationnel N°3 : Partager la connaissance et identifier les enjeux liés à la mobilité des personnes et de marchandises au sein de l'Aire Métropolitaine de Lille	15
Objectif opérationnel N°4 : Co-animer les démarches techniques à l'échelle de l'« Aire Métropolitaine de Lille ».....	16
Objectif opérationnel N°4 (4.b) : Participer activement à la démarche de cohérence (DTA-DD) mise en place par l'Etat sur l'Aire Métropolitaine.....	17
Objectif opérationnel N°5 : Conforter et élargir les réflexions d'ensemble concernant les processus démographiques et socio-économiques spécifiques au bassin minier	18
Objectif opérationnel N°6 : Poursuivre les démarches liées à la connaissance et à la prévention des risques liés aux séquelles minières	19
Objectif stratégique N°2 : Appuyer techniquement les partenaires de la Mission Bassin Minier dans la mise en œuvre de leurs politiques et de leurs projets d'aménagement et de développement sur le territoire du bassin minier.....	21
Objectif opérationnel N° 1 : Appui technique à l'Etat, à la Région et aux Départements en jouant un rôle de médiateur et facilitateur dans la mise en œuvre de leurs dispositifs territoriaux, notamment le FEDER, le GIRZOM, le Fonds Régional Bassin Minier, le CPER.....	21
Objectif opérationnel N°2 : jouer un rôle de facilitateur dans la mise en œuvre des schémas régionaux et des démarches régionales à l'échelle du bassin minier et de l'arc sud.....	21
Objectif opérationnel N° 3 : Appuyer techniquement la démarche EURALENS sur les thèmes de l'urbanisme (en particulier les cités du Louvre) et du développement économique.....	21
Objectif opérationnel N° 4 : Appuyer techniquement, qualifier et accompagner les grands projets structurants d'aménagement et de développement du bassin minier	24
Objectif opérationnel n° 5 : Promouvoir, en lien avec les collectivités locales et intercommunales, ainsi qu'avec les principaux acteurs de la construction de logements, des opérations exemplaires en matière d'urbanisme durable.....	25
Objectif opérationnel n° 6 : Apporter une assistance technique aux agglomérations et syndicats mixtes des transports sur des problématiques de mobilité émergentes.....	25
Objectif opérationnel n° 7 : Accompagner les initiatives locales dans des démarches d'études pilotes de veilles et d'observation.....	27

Introduction

Au cours de l'année 2011, la Mission Bassin Minier a continué de mettre en oeuvre les grands axes de programme approuvés en 2010, dans un contexte qui a un peu évolué, et qui a été en particulier caractérisé par :

- Le report d'un an du dépôt de candidature à l'UNESCO.
- Les avancées du "Schéma paysager" autour du Louvre, porté par le groupement de commandes.
- La montée en charge des réflexions "Métropolitaines", portées à la fois par l'Association Aire Métropolitaine et par l'Etat.
- La volonté de relance de la démarche "Conférence Permanente".

Ces éléments de contexte ont évidemment influé sur le programme de travail de 2011.

- ✓ **Car la Mission a pu conforter la démarche de candidature UNESCO :**
 - En complétant les demandes de l'inspection ICOMOS.
 - En affinant les éléments de connaissance nécessaires pour le plan de gestion en particulier sur le paysage.
 - En renforçant sa communication et la sensibilisation de divers publics, par la tenue de plusieurs séminaires.
 - En poursuivant la démarche pilote sur 6 cités pilotes.

- ✓ **La Mission a largement contribué aux réflexions menées à l'échelle de l'Aire Métropolitaine :**
 - Sur le transport de voyageur et de marchandises
 - Sur la constitution de la Trame Verte Métropolitaine, en prolongeant le travail de l'ENM Lille sur le Parc de la Deule (côté Bassin Minier) et en engageant une démarche concertée sur le val de Scarpe.
 - Sur les échanges d'expérience portant sur les opérations d'urbanisme durable.

- ✓ **Les avancées du "Schéma Paysager" autour du Louvre, auxquelles la Mission a largement contribué, ont entraîné une réorientation de son travail sur la démarche "Cités minières" qui s'inscrit dans ses préoccupations liées à l'UNESCO.**

- ✓ **La Mission a également lancé un travail de réflexion et de concertation qui permettra d'engager une démarche de type "Conférence Permanente" renouvelée, à la fois dans ses modes de faire et dans son partenariat.**

Sur tous les autres thèmes d'intervention la Mission s'est inscrite dans le cadre pluriannuel tracé en 2010, qui prévoyait un recentrage sur ses fonctions transversales, sans négliger un appui opérationnel à des actions d'intérêt régional (grands sites de la mémoire) ou expérimentales (trame verte du Béthunois)

Il faut également préciser que dans son intervention sur les grands sites de la mémoire ou sur les pôles structurants de la trame verte, la Mission a apporté son appui sur les volets programmatiques, apportant ainsi une vision transversale qui permet une meilleure complémentarité des sites. Elle a aussi quelquefois apporté une expertise en matière d'ingénierie financière.

La Mission a également poursuivi ses tâches d'observation, contribuant ainsi à la fois à une meilleure connaissance des échanges au sein de l'aire métropolitaine, des évolutions de l'urbanisme commercial ou encore à un diagnostic plus précis des processus sociaux dans le bassin minier, en lien avec l'habitat ou l'emploi.

Enfin, la Mission a continué ses actions de coopération transfrontalière et internationale :

- En finalisant la démarche d'itinéraire de la Culture Industrielle, avec la Wallonie
- En contribuant activement aux actions de coopération engagées entre la Région Nord Pas de Calais et le Minas Gerais.

Objectif stratégique N°1 : Poursuivre les grandes démarches transversales au bassin minier et les inscrire dans le cadre de l'Aire Métropolitaine

Objectif opérationnel N°1 : Mettre en œuvre le Schéma de développement patrimonial sur le bassin minier

La candidature du bassin minier à l'UNESCO au titre de Paysage Culturel Evolutif

Le 25 janvier 2010, le Gouvernement a déposé officiellement la proposition d'inscription du Bassin Minier du Nord-Pas de Calais auprès de l'UNESCO. La candidature est entrée alors dans une phase d'instruction internationale.

Début 2011, l'examen de la candidature du Bassin minier du Nord-Pas de Calais par le Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO a été reporté à **juin 2012**, lors de la session qui sera organisée à Saint-Pétersbourg.

I. Chronologie de l'instruction internationale par l'ICOMOS et mobilisation des acteurs

1. Demande d'information complémentaire de l'ICOMOS, février 2011

En février 2011, en coordination étroite avec la DREAL et le SGAR, la Mission Bassin Minier a rédigé le rapport de réponse à une demande d'information complémentaire de l'ICOMOS sur le « pompage hydraulique permanent de grande ampleur ». La MBM a fait état de la réalisation en cours de l'étude hydraulique détaillée des zones inondables protégées par les stations de relevage des eaux du Bassin Minier. Le périmètre du Bien proposé à l'inscription n'est que très partiellement touché par ce phénomène puisque **seuls 9 sur 109 éléments** proposés sont compris entièrement ou partiellement dans ces zones. Ces 9 éléments sont concernés par **13 stations**.

2. Seconde mission technique d'évaluation de l'ICOMOS, effectuée par M. Stephen HUGUES, 17-19 octobre 2011

Suite à la 1^{ère} mission d'expertise de l'ICOMOS en septembre 2010, la MBM a participé activement à la préparation du programme et à l'organisation de cette seconde mission d'expertise. A l'invitation de BMU et en accord avec l'ICOMOS, l'expert a pu assister aux deux jours des Rencontres de BMU (cf. infra 4 §), suivis d'un jour et demi de sessions de visite de terrain et de travail spécifiques, organisées par BMU et la MBM avec les services de l'Etat concernés (DRAC, DREAL).

En 2011, l'expertise avait pour « feuille de route » de vérifier les avancées concrètes de la mise en œuvre du Plan de gestion, si de nouvelles mesures de protection réglementaire des éléments naturels et des paysages étaient mises en œuvre et comment s'organisait la gouvernance, depuis un an. La MBM a réalisé une note de synthèse et une présentation pour exposer méthodiquement toutes les avancées du Plan de gestion.

L'expertise a donné lieu ultérieurement à la rédaction de notes complémentaires avec BMU, demandées par l'expert, pour éclaircir des points-clefs du dossier.

3. Participation à la réunion d'installation de la Commission de concertation du patrimoine minier le 4 octobre 2011.

Cette instance d'information et de concertation, co-présidée par le préfet de région et le Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais, vise à permettre les échanges sur l'application des dispositifs de protection réglementaire entre les services de l'Etat, la Région,

les collectivités territoriales, l'ensemble des maires des communes concernées par le périmètre du Bien et la zone-tampon, la MBM, BMU, l'ACM Nord-Pas de Calais, les bailleurs etc. Cette Commission prépare les conditions de structuration de la gouvernance et de l'ingénierie au service de la gestion du futur Bien inscrit, telles qu'elles sont décrites dans le dossier de candidature.

4. Participation à l'animation de la 3^{ème} édition des « Rencontres de BMU » », les 17 et 18 octobre 2011

Les travaux de ces deux journées de Rencontres ont été placés sous le thème de « l'après-inscription » et de la future gestion du label Patrimoine mondial.

La MBM a contribué activement à la préparation et à l'animation de 2 ateliers (sur 4), le 17 octobre : rédaction des notes d'appui, prise de contact avec les intervenants et restitution de la synthèse des débats.

- Atelier n°1 : gouvernance et ingénierie d'un territoire inscrit au Patrimoine mondial, [co-animé par Yves DHAU-DECUYPERE, directeur de la MBM et Pierre STUSSI, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales]
- Atelier n°4 : la place des entreprises dans le territoire inscrit au Patrimoine mondial

II. Actions de préfiguration du Plan de gestion

1. Mise en œuvre d'un programme d'actions transversal

1.1 Développer et diffuser la connaissance

- **Etude transversale sur la complémentarité et la mise en réseau des démarches d'interprétation et de valorisation patrimoniale des 4 grands sites de la mémoire minière (Public & Culture)**

Cette étude, lancée en juillet 2010, a été confiée par la DRAC à la MBM, dans l'objectif d'accompagner les acteurs du territoire dans la définition et la conduite des projets d'interprétation des 4 grands sites de la mémoire minière. Cette démarche globale prend en compte les 3 dynamiques complémentaires relatives à chaque projet : celle du site (de ses spécificités patrimoniales et de son projet de reconversion), celle des projets de territoires et de leur volet culturel, et celle du Bassin Minier et de la candidature UNESCO. Très participative (3 ateliers avec les acteurs des sites et une séance de synthèse ont été organisés), l'étude sera finalisée en décembre 2011, sous la forme d'un séminaire d'étude.

1.2 Préserver, aménager, gérer : renouveler les outils et adapter les modes de faire

- **Assistance technique aux communes révisant leur PLU**

Actuellement, 2 communes (Marles-les-Mines et Loos-en-Gohelle) ont engagé la révision de leur PLU et une 3^{ème} entame la démarche (Bruay-la-Buissière). La Mission Bassin Minier, en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune, accompagne les communes pour retranscrire le périmètre proposé pour inscription à l'UNESCO dans le zonage de leur PLU et pour rédiger les articles s'y référant.

1.3 Protéger et améliorer la qualité paysagère du Bien

- **Un plan global d'actions sur le paysage**

L'étude sur la « qualification et protection des paysages remarquables du bassin minier Nord-Pas de Calais », et les monographies des 16 Ensembles Paysagers Miniers Remarquables réalisées en 2009 ont mis en évidence la richesse et la fragilité du paysage minier. En 2010, la MBM et la DREAL ont défini un plan global à l'échelle du bassin minier qui doit articuler protection et valorisation du paysage et sensibilisation des acteurs.

Fruit d'une concertation étroite entre la DREAL et la MBM, la mission d'étude, à la fin du premier semestre 2011, a connu une évolution forte et a été priorisée au regard des

exigences de l'UNESCO : hisser le niveau de protection réglementaire du « paysage culturel » du bassin minier, par la proposition d'un futur site protégé au titre de la loi du 2 mai 1930.

✓ **Décembre 2010-novembre 2011 : réalisation d'un inventaire écologique et paysager du réseau des anciennes voies ferrées du Bassin Minier.**

La MBM a achevé le travail de terrain qui porte sur environ 665 kilomètres de linéaire de Fléchinelle à Vieux Condé. Consciente des enjeux paysagers et écologiques propres à ce réseau, la MBM a poussé son inventaire au-delà du périmètre UNESCO, dans la zone-tampon. Au 3^{ème} trimestre 2011, elle a achevé la table MAPINFO et la base de données ACCESS. Les fiches obtenues par tronçon et la cartographie afférente visent à améliorer la connaissance du réseau en son état actuel dans le périmètre du Bien et à en tirer des conclusions notamment en termes de gestion et d'orientations d'aménagement.

✓ **2011-2015 : préparation et réalisation d'une campagne ambitieuse de protection des sites naturels et néo-naturels du Bien au titre de la loi du 2 mai 1930.**

En juin 2011, la DREAL Nord-Pas de Calais a élaboré la trame de cette campagne et un calendrier a été établi pour la faire aboutir sur la période 2012-2015. Dans ce cadre, en déclinaison de cette trame, la MBM a été positionnée comme outil d'assistance technique de l'Etat afin de constituer les dossiers de classement et d'être en appui pour la concertation. Cette campagne est prévue en 2 temps :

- **2012 : inscription d'un premier périmètre dit « la chaîne des terrils »¹.** Il s'agit de protéger l'ensemble des terrils inclus dans le périmètre du bien, ainsi que la partie la plus significative de ceux présents dans la zone tampon et au-delà. Cette liste sera définitivement arrêtée avant la fin de l'année 2011 afin qu'un arrêté ministériel de classement soit pris avant la fin de l'année 2012.
- **2015 : extension du périmètre aux « paysages miniers » hors terrils.** La deuxième phase de protection visera à protéger les « paysages miniers ». Son périmètre est en cours de définition. La méthodologie de travail prend comme base d'investigation le périmètre du Bien et sa zone tampon et analyse ses différentes composantes (qui ne sont pas encore couvertes par une réglementation) afin d'identifier de manière très fine celles pour lesquelles la protection au titre de la loi de 1930 pourrait être adaptée : c'est particulièrement le cas pour le réseau des cavaliers (anciennes voies ferrées) ainsi que pour les éléments naturels et néo-naturels liés à l'exploitation minières (bassins d'affaissement, friches industrielles requalifiées) qui sont compris dans le périmètre du Bien.

▪ **Participation à l'observatoire photographique du paysage : outil de veille**

Entre janvier 2009 et juin 2011, dans le cadre de son partenariat avec le PNR Scarpe/Escaut, la Mission a participé à un observatoire photographique du paysage engagé par le parc naturel transfrontalier du Hainaut. Celui-ci a pour objectif de suivre les évolutions des paysages (bâtis, paysages d'infrastructures, paysages miniers ...) du parc naturel au fil des années.

Au second semestre de 2011, ce programme expérimental permet aujourd'hui à la MBM et à BMU, en partenariat avec le PNR Scarpe/Escaut, d'envisager à court terme, une extension du périmètre de l'observatoire au périmètre du bien, proposé à l'inscription « UNESCO ».

1.4 Bâtir et mettre en œuvre des stratégies touristiques concertées pour valoriser le bien

- **Publication du Carnet d'exploration de l'« Itinéraire de la Culture Industrielle », projet INTERREG IV franco-wallon (2009-2012), septembre 2011**

¹ Le 14 mars 2011, la Commission permanente du Conseil général du Nord a délibéré favorablement au classement « loi 1930 » de 4 terrils qui avaient été acquis (Germignies Nord, Sainte-Marie, Renard) ou en cours d'acquisition (Audiffret-Pasquier, propriété de l'EPF), au titre de la politique des Espaces Naturels Sensibles.

La Mission a été l'un des principaux artisans du **Carnet d'exploration de l'ICI**, édité par l'Ecomusée de Bois-du-Luc. Ce « beau livre » (247 p.) approfondit l'interprétation du patrimoine industriel franco-wallon, grâce à un travail pluridisciplinaire de spécialistes reconnus, tant du patrimoine industriel que d'autres horizons culturels. Le Carnet s'articule autour de 5 routes thématiques, émaillées de quelque 160 sites, tous documentés dans l'ouvrage. Il s'accompagne de **la carte touristique de découverte des bassins industriels** du Nord-Pas de Calais et du Hainaut belge, que la Mission Bassin Minier a co-produite et diffusée en septembre 2010.

- **Participation au groupe de travail thématique « tourisme et Patrimoine mondial » dans le cadre d'EURALENS**

Le 12 janvier 2011, la MBM a programmé une séance spéciale du groupe de travail « tourisme et Patrimoine mondial », dédiée à la présentation de l'outil « guide GPS multimédia » développé expérimentalement dans le cadre de l'ICI par le Pass de Frameries. En effet, au premier semestre de 2012, des parcours de découverte virtuelle seront proposés pour les 4 grands sites de la mémoire minière.

- **Participation au diagnostic touristique et culturel du Bassin minier (PROTOURISME-Catherine ARTEAU), lancé par le Comité Régional de Tourisme**

La MBM a apporté un soutien technique au CRT et à Mme ARTEAU pour construire ce diagnostic Qualité et alimenter les 2 ateliers participatifs autour de « l'utilité sociale de l'offre culturelle (acteurs et activités) » qui se sont déroulés en septembre 2011. Ce diagnostic vise à contribuer à la stratégie de développement du Nord-Pas de Calais, dans la perspective de l'arrivée du Louvre-Lens.

- **Audit et évolution de l'atlas patrimonial interactif de la MBM (<http://www.atlas-patrimoines-bassin-minier.org>), mis en ligne en 2009.**

Dans le cadre de l'étude Public & Culture (cf II . 1. 1.1), la MBM a fait réaliser un audit et une étude légère de faisabilité de l'évolution de l'atlas interactif de la MBM qui comporte actuellement près de 3000 éléments patrimoniaux, miniers et non miniers. En 2010, le tracé du périmètre du Bien proposé à l'inscription au patrimoine mondial a été intégré à l'atlas. L'étude préconise de dédier l'atlas uniquement à la thématique minière et d'en faire un outil de découverte du territoire et de médiation sans le transformer en outil touristique, même s'il a vocation d'engendrer une motivation de visite. L'atlas interactif revisité doit être compatible avec les outils internet développés sur le territoire et les futures tables multimédia.

- **Mise en chantier d'une carte de découverte du patrimoine minier, « grand public »**

Cette carte sera publiée avant juin 2012 afin d'anticiper l'éventuelle inscription du Bassin minier sur la Liste du Patrimoine mondial : elle sera accompagnée d'un petit livret qui permettra aux premiers visiteurs de se rendre sur les sites miniers les plus emblématiques.

1.5 Favoriser la mise en projet culturel du patrimoine minier

- **Participation au projet « territoires émergents » porté par le Centre Régional de la Photographie**

La MBM et BMU ont participé au jury de sélection des jeunes photographes qui vont être en résidence sur le territoire du bassin minier pour développer leur projet artistique autour de la thématique des « lieux de vie ». Sur les 4 artistes retenus, la MBM et BMU en accompagnent 2 d'entre eux qui ont choisis de s'intéresser plus spécifiquement aux cités minières et aux jardins.

- **Collaboration avec le PNR Scarpe/Escaut : le projet « Mines d'art en sentiers »**

La Mission Bassin Minier participe au pilotage du projet « Mines d'arts en sentiers » en partenariat avec le PNR Scarpe/Escaut et BMU, ce projet étant soutenu par la Région Nord-Pas de Calais dans le cadre de « Mineurs du Monde ». Ce projet, s'inscrivant à l'échelle de tout le Bassin Minier, a pour objectif une mise en scène artistique et sensible du patrimoine

minier. Ainsi, sous la forme de sentiers artistiques jalonnés d'éléments du patrimoine minier, des œuvres éphémères de Land Art inviteront le promeneur à porter un autre regard sur le patrimoine et le paysage du bassin minier. Pour sa première édition programmée au printemps 2012, « Mines d'art en sentiers » invitera 10 artistes à travailler sur un sentier de 8 km sur le territoire du Pays de Condé, dont le tracé a été identifié grâce à la collaboration technique entre MBM et le PNR.

1.6 Former les professionnels et développer l'ingénierie de projet

- **6 juin 2011 : séminaire consacré à l'évolution et à la préservation des paysages du bassin minier**, organisé par la MBM, sous l'égide de la DREAL : « Quels outils adaptés à la gestion d'un paysage culturel ? ». Plus de 100 participants ont été sensibilisés aux enjeux de la qualité paysagère à différentes échelles et ont pu questionner les outils de protection et de gestion existants. Michel Desvigne, paysagiste d'EURALENS, a présenté son schéma directeur à l'échelle des trois communes de Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle et montré la manière dont la protection et la valorisation de l'héritage minier sont prises en compte dans le projet EURALENS. Les actes du séminaire seront diffusés début 2012.
- **17 juin 2011** : la MBM a participé au **Séminaire de l'Observatoire Photographique des Paysages** organisé par le PNR Scarpe/Escout.
- **25 novembre 2011** : la MBM a participé à la **session de formation des guides-conférenciers** de l'Office de Tourisme de Béthune-Bruay.

2. Mise en œuvre d'un programme d'actions par catégorie d'éléments ou de sites : les cités minières

▪ **Etat d'avancement des études et travaux lancés sur les cités-pilotes**

Les 24 « cités-pilotes » ont vocation à offrir la traduction opérationnelle des orientations des accords-cadre signés par la MBM avec les bailleurs Maisons et Cités et SIA, et du « plan de gestion cités minières » élaboré dans le cadre de la candidature UNESCO. Il s'agit de démontrer leur capacité à muter en répondant à la fois aux exigences de gestion d'un parc social spécifique et aux enjeux de protection et valorisation d'un patrimoine exceptionnel. Pour ce faire, la MBM, en partenariat avec la Région, a élaboré une stratégie et une méthodologie communes à chacune de ces cités (articulation des maîtrises d'ouvrage, rédaction des cahiers des charges, accompagnement des communes, recherche de financement).

6 cités font déjà l'objet de démarches plus ou moins avancées. Chacune d'elle apporte des réponses à une ou plusieurs questions posées par la protection de leur valeur exceptionnelle universelle : efficacité thermique et préservation des qualités architecturale ; implication des habitants ; travail de mémoire ; recherche de financements spécifiques ; valorisation urbaine et paysagère.

Les premières études sur les « cités pilotes » ont été lancées ;

- 2 sont en phase de finalisation (cités Lemay et Sainte Marie, la cité Bruno),
- 2 aboutiront en début d'année 2012 (Cité Taffin, cité des Electriciens)
- concernant la cité de la Solitude à Vieux Condé, 1 logement témoin a déjà été réalisé et démontre grandeur nature la possibilité de réaliser des rénovations à très haute performance énergétique dans l'habitat minier (moins de 104 kw/m²/an).
- Concernant les 5 cités pilotes identifiées autour du Louvre-Lens, le schéma directeur d'EURALENS réalisé par Michel Desvigne et Christian de Portzamparc fixe la protection et la valorisation des cités minières comme une priorité.

- **Animation d'un « comité de suivi technique »** : ce comité rassemblant l'ensemble des acteurs impliqués dans la rénovation du parc minier (bailleurs, Etat, Services

Territoriaux d'Architecture et du Patrimoine, la Région, les deux Départements, le PNRSE, les CAUE, les STAP) suit l'avancée des études et opérations lancées sur les « cités pilotes ». Un prochain comité de suivi se réunira début 2012 sur la thématique du financement des opérations exemplaires.

- **Diffusion internationale des travaux menés sur les cités minières** : la MBM a fait une communication lors du symposium scientifique accompagnant l'Assemblée générale de l'ICOMOS, fin novembre 2011 : *Cités minières du Nord Pas de Calais : Un terrain d'application privilégié pour mettre en cohérence protection du patrimoine et développement durable.*

3. Programmation financière et accompagnement de sites à enjeux

Dans l'objectif d'assurer la sauvegarde et la mise en projet de sites identifiés pour leur valeur emblématique, la MBM avait construit une liste de sites à forts enjeux, dont une dizaine figure dans l'accord-cadre « UNESCO » signée par l'EPF Nord-Pas de Calais et la MBM.

En 2010, la MBM avait organisé un premier débat avec les financeurs potentiels (DREAL - Conseil régional - EPF pour le portage) sur la mobilisation des mesures du CPER/PO, du Fonds territorial Bassin Minier, de la Taxe Spéciale d'Équipement de l'E.P.F. Nord-Pas de Calais

En septembre 2011, la MBM a rencontré avec BMU la Fondation du Patrimoine et le Conseil régional pour examiner l'éligibilité de certains dossiers de travaux.

- **En 2011, une avancée importante est à souligner : le Fosse Mathilde à Denain fait l'objet d'une acquisition (en cours) par l'EPF Nord-Pas de Calais.**
- **La Mission a poursuivi son travail d'accompagnement de la commune d'Annay-sous-Lens afin de mettre en place les conditions de requalification d'un « Camus Haut ».** Elle a animé un groupe de travail composé de la Ville, de la Région, du CDT, du Département, de l'État et de la Mission Louvre-Lens tourisme. Des pistes de réflexions et une première ébauche de programme (création d'un gîte de groupe et d'un logement-témoin) tendent à montrer le potentiel du site en terme touristique et d'interprétation. Au début de l'année 2012, la Ville pourrait déposer un dossier de demande de labellisation au titre d'Euralens dans le but de préciser et de qualifier le projet.

Objectif opérationnel N°2 : Finaliser la Trame verte et bleue du bassin minier et l'inscrire dans son cadre régional et métropolitain

✓ Diffusion du schéma de Trame verte et bleue du bassin minier

Début 2011, la MBM a diffusé la nouvelle version du schéma Trame verte et bleue du bassin minier. Ce schéma reprend les enjeux fondamentaux défendus par les acteurs du territoire : enjeux écologique, récréatif, social et économique. En s'appuyant sur ces bases, ce nouveau schéma a évolué pour prendre en compte les nouvelles connaissances notamment les Trames vertes et bleues communautaires et la Trame verte, Trame bleue élaborée par la Région.

La MBM a poursuivi sa contribution à la démarche préparatoire du cadre de cohérence de l'aménagement et des transports sur l'Aire Métropolitaine Lilloise menée par l'État et la Région. D'autre part, elle a contribué à l'élaboration du Schéma de cohérence écologique aussi menée par la Région et l'État à l'échelle de la Région.

✓ **Traduire ces orientations en termes réglementaires et opérationnels (avec en particulier, les SCOTS, les EPCI, le Parc Naturel Régional Scarpe/Escaut dans le cadre de sa Charte transfrontalière 2012-2022)**

Dès 2007, la MBM a engagé un travail partenarial avec l'Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune pour réaliser « l'atlas cartographique de la Trame verte et bleue » du territoire du SCOT de l'Artois. L'objectif de ce partenariat est la déclinaison des Trames verte et bleue de la Région et du bassin minier à l'échelle de la parcelle sur le territoire du SCOT de l'Artois. L'ambition étant d'apporter aux élus et décideurs une cartographie précise, et néanmoins non figée, de la Trame verte et bleue du territoire, en vue d'une inscription réglementaire de celle-ci dans les documents d'urbanisme, en concertation avec les collectivités. L'ambition est d'annexer ce document au SCOT de l'Artois lors de sa prochaine révision. Une autre ambition est d'orienter le décideur lors de l'aménagement de cette Trame, afin d'avoir une cohérence à l'échelle du territoire. Ce document a été publié courant été 2011 par l'AULAB avec la participation financière de la MBM. Il a été progressivement distribué aux partenaires de l'AULAB et de la MBM, accompagné d'un document de synthèse rédigé en partenariat.

✓ **La Trame verte et bleue à l'échelle de l'Aire Métropolitaine**

La Trame verte et bleue est l'un des grands enjeux de l'Aire Métropolitaine de Lille. En effet, le groupe de travail Trame verte et bleue dans le cadre de l'Aire Métropolitaine, avait identifié des espaces de coopération entre territoires, qui par définition se situaient à l'interface entre les grandes entités de l'Aire Métropolitaine.

L'association Aire Métropolitaine de Lille a validé l'action prioritaire sur les espaces de coopération de la vallée de la Scarpe et du Parc de la Deûle XXL (s'étendant du parc de la Deûle de la Métropole Lilloise aux espaces naturels présents sur Vendin-le-Vieil). Dans ce cadre, la MBM a encadré avec l'ENLM et l'Agence d'Urbanisme de Lille Métropole un groupe d'étudiants de l'ENS plusieurs mois dans le cadre d'un atelier Paysage. Leur travail a permis d'apporter un regard neuf à cet ensemble.

Par ailleurs, la MBM poursuit l'animation du comité technique et politique portant sur le devenir de la friche de Nitrochimie, un élément clé de cette continuité. Le comité politique s'oriente vers une acquisition de ce site au titre de la Trame verte et bleue, et le lancement d'une étude de faisabilité pour définir la meilleure utilisation de ce site.

La vallée de la Scarpe : la MBM a été identifiée comme animatrice de cet espace de coopération. Avec les partenaires associés à ce groupe, nous avons constaté la présence d'une ingénierie active : le PNR SE, les EPCI (CAD, CAPH, CCCO), le Département, le syndicat mixte en charge du SCOT du Grand Douaisis, l'ADULM ... Les pistes d'actions sont :

- identification et valorisation d'itinéraires modes doux entre la Métropole Lilloise et la Vallée de la Scarpe en passant par la Pévèle
- contribuer au plan forêt tout en préservant les zones humides présentes dans la vallée de la Scarpe
- en lien avec le groupe « canal décentralisé » animé par LMCU, aider les collectivités à valoriser le canal de la Scarpe (écologique et touristique).

✓ **Mise en œuvre des boucles de la Trame verte et bleue**

Poursuite de la mise en œuvre par un accompagnement technique aux études portées par les collectivités et veille à la cohérence des projets avec les nombreux enjeux de la trame verte et bleue du bassin minier.

Une réflexion sur l'accessibilité aux déplacements équestres des boucles est notamment pilotée par la Mission.

- ✓ **Contribuer à l'émergence de quelques grands pôles structurants, notamment dans le domaine des loisirs et sports de nature, et à la mise en réseau des partenaires dans la perspective d'une stratégie de rayonnement et d'attractivité centrée sur ces activités.**

1] Les pôles structurants

Appui technique dans le développement du projet de reconversion du terroir de Rieulay : la Mission poursuit, dans un contexte difficile en termes de maîtrise d'ouvrage, son accompagnement sur ce dossier pour d'une part, affiner et affermir le programme d'aménagement, et d'autre part, définir la structure de maîtrise d'ouvrage ainsi que le plan de financement.

Démarche exploratoire sur le site des Terrils de Fouquières les Lens : l'objectif de l'intervention de la Mission est de contribuer à l'élaboration d'un cahier des charges construit à la fois sur la base des potentialités du site mais aussi sur une logique de mise en réseau et de complémentarité à l'échelle de la trame verte. Il est notamment important de cadrer les hypothèses de reconversion pour éviter une dispersion des idées préjudiciable à la faisabilité du projet. La Mission mène notamment un travail important de concertation avec les acteurs, jouant souvent le rôle de médiateur entre les collectivités territoriales et le monde du sport ou du tourisme.

2] Contribuer au développement des sports de nature

Dans la poursuite du DTA sport de nature, la Mission accompagne les acteurs du monde sportif dans la mise en œuvre de projets transversaux répondant notamment aux enjeux de renforcement de l'attractivité du territoire par une offre de pratique accessible à tous, de valorisation des pôles de loisirs et de nature et de prévention santé.

➤ **Accompagnement du projet « chemins de la forme »**

La Mission accompagne la Ligue Régionale d'Athlétisme dans le développement du concept de « chemins de la Forme® » sur le territoire par un travail de :

- rédaction d'un dossier de présentation du concept
- identification de sites potentiels
- animation du groupe de travail et réflexion sur le concept

➤ **Tourisme équestre**

La Mission initie un groupe de réflexion sur le développement de la pratique équestre en partenariat avec le Comité Régional d'Equitation, le Comité Régional de Tourisme Equestre, le PNRSE et le CG59.

➤ Diagnostic bases PNRSE

En partenariat avec le PNRSE, la Mission a lancé un diagnostic technique des 5 pôles de loisirs sur le territoire PNRSE afin d'identifier les vocations de chaque pôle et faire émerger les complémentarités et potentiels de développement propice à une offre cohérente à l'échelle de ce territoire.

➤ Raid Bassin Minier

Depuis 2006, l'objectif du Raid Bassin Minier est le même : contribuer au changement d'image du bassin minier Nord – Pas-de-Calais. En prenant pour appuis les grands sites d'origine minière, le raid est un moyen original de découvrir les richesses culturelles et paysagères de ce territoire et de toucher un public non-initié à ces patrimoines.



Cette année, le raid s'est inscrit dans le cadre de la démarche collaborative transfrontalière **ICI : Itinéraire de la Culture Industrielle**. Les régions du Hainaut et du Nord – Pas-de-Calais, régions phares de la révolution industrielle, se sont associées afin de mettre en évidence les sites majeurs qui témoignent de l'épopée commune du charbon.

RAID SAMEDI 24
& DIMANCHE 25
SEPTEMBRE
BASSIN MINIER 2011
Nord-Pas de Calais
Édition Franco-Belge

Pour la première fois, le Raid Bassin Minier s'est ainsi disputé des deux côtés de la frontière (belge et français), comme évènement majeur du programme culturel et touristique de l'ICI soutenu par l'Europe dans le cadre d'un projet INTERREG IV.

➤ Préparation challenge VTT

Discipline sportive phare des régions montagneuses, le VTT se pratique souvent sur notre territoire de manière sauvage, notamment sur les terrils.

Dans la continuité du Raid Bassin Minier, la Mission accompagne la fédé de cyclisme dans l'organisation du premier Challenge régional des terrils mettant en valeur le potentiel du territoire pour le développement de cette activité.

➤ Odyssée de la culture

Opération à but non lucrative pilotée par l'Association A2L, sous le regard bienveillant du Louvre, du Louvre Lens et du Conseil Régional, la Marche inaugurale du Louvre-Lens baptisée,

« **L'Odyssée de la culture Paris-LOUVRE-Lens** » est un événement unique qui, sur une liaison entre Paris et Lens va réunir Sport - Culture - Santé Jeunesse et Environnement.

En partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, la Mission accompagne l'organisation de cette marche, reliant les musées du Louvre à Paris et du Louvre à Lens, en apportant son expertise sur les itinéraires de déplacements pédestres (issue du travail effectué sur le GRP bassin minier) et sur l'organisation d'un événement « sportif » visant la valorisation du patrimoine (à l'instar du Raid Bassin Minier).

Objectif opérationnel N°3 : Partager la connaissance et identifier les enjeux liés à la mobilité des personnes et de marchandises au sein de l'Aire Métropolitaine de Lille

✓ Finalisation de l'état des lieux de l'activité logistique et le transport de marchandises dans l'Aire métropolitaine de Lille

Après 15 mois de travail partenarial, l'organisation d'un cycle de 5 séminaires ayant réuni près de 250 personnes, la Mission a achevé en juillet 2011 la démarche d'étude visant à construire un état des lieux du transport de marchandises et de l'activité logistique au sein de l'Aire Métropolitaine de Lille. Menée en partenariat avec la DREAL, Lille Métropole, Ports de Lille, Delta 3 et avec la collaboration du Conseil Régional, du pôle d'excellence Euralogistic, de l'Eurométropole et du Service Public de Wallonie, cette étude doit aujourd'hui faire l'objet d'une **appropriation par l'ensemble des acteurs métropolitains**. Dans cette perspective, un **document de synthèse** reprenant les éléments-clés de cet état des lieux et mettant en perspectives les principaux enjeux pour les territoires de l'Aire métropolitaine de Lille sera diffusé début 2012.

Afin de valoriser le partenariat mis en place et l'ensemble de la matière produite au cours de cette mission, il sera proposé à la commission « Transports – Déplacements – Mobilité » de l'AML de poursuivre la réflexion collective et d'aller plus loin dans la coopération. Parmi les pistes d'action identifiées, la définition d'une stratégie de planification permettant de **tirer profit de l'arrivée du canal Seine – Nord Europe** est apparue comme un sujet prioritaire.

✓ Diffusion de la cartographie de l'offre de transports collectifs structurante à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille

Afin d'améliorer la connaissance de l'offre multimodale à l'échelle métropolitaine, la Mission Bassin Minier, en partenariat avec les autorités organisatrices de transport, a réalisé une cartographie du système de transports collectifs métropolitain recensant les principales lignes de chaque réseau (en termes de fréquence et de liaison) et les connexions possibles entre ceux-ci. Cette cartographie a été publiée par l'Aire métropolitaine de Lille en juillet 2011.

La réalisation de ce travail cartographique permet aujourd'hui de disposer d'un **état des lieux de l'offre de transports collectifs** du territoire qui alimentera la suite du travail. Afin de renforcer la cohérence et lisibilité de l'offre de transports collectifs à l'échelle métropolitaine, il sera proposé à la commission « Transports – Déplacements – Mobilité » de l'AML de travailler sur **les enjeux d'articulation des réseaux** en tenant compte notamment de la mise en place du cadencement TER et du projet de lien rapide Métropole – Bassin minier. Il sera par ailleurs proposé d'étudier, en lien avec le SMIRT, l'opportunité de la mise en place d'une **centrale métropolitaine d'information multimodale**.

✓ Contribution à la réflexion sur le projet de lien rapide Métropole – Bassin Minier

Afin de répondre aux attentes des partenaires sur les modalités d'accompagnement de ce projet porté par la Région, l'AML a engagé, avec l'appui de la Mission, une réflexion sur la prise en compte des impacts territoriaux des différentes hypothèses d'aménagement de ce lien rapide. Les objectifs de cette démarche sont de mettre en place un lieu de partage de

l'information et de contribuer à identifier les enjeux urbains liés au renforcement du réseau de pôles d'échanges.

Objectif opérationnel N°4 : Co-animer les démarches techniques à l'échelle de l'« Aire Métropolitaine de Lille »

✓ Les transports et la mobilité, à l'échelle de l'Aire Métropolitaine (pour le compte de l'association Aire métropolitaine de Lille)

Animateur de la thématique « Transports – Déplacements - Mobilité » de la démarche de coopération métropolitaine, la Mission a poursuivi la mise en œuvre du programme d'action sur les deux thématiques identifiées par les partenaires : le renforcement de l'attractivité des transports collectives et la promotion des potentialités logistiques de l'Aire métropolitaine (cf. objectif opérationnel n°3)

La Mission a par ailleurs poursuivi le travail engagé en partenariat avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole et l'INSEE sur la réalisation de l'Atlas de l'Aire métropolitaine de Lille. Elle a en particulier contribué à l'élaboration du chapitre consacré à l'accessibilité. Ce document sera publié début 2012.

✓ L'urbanisme commercial à l'échelle de l'Aire Métropolitaine

En partenariat avec la CCIR Nord de France et l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM), la Mission poursuit l'animation d'un groupe de travail « urbanisme commercial », en charge de la réalisation d'un observatoire du commerce de +300 m² de surface de vente à l'échelle de l'Aire Urbaine Centrale. Ce groupe de travail, qui réunit les CCI d'Artois, Grand Lille et du Hainaut ainsi que les SCOT de la Région d'Arras, de l'Artois, du Grand Douaisis, de Lens-Liévin / Hénin-Carvin et du Valenciennois, s'est élargi depuis 2009 à l'Etat et aux Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais. Il vise à mieux appréhender collectivement la problématique du commerce de + 300 m², notamment par la mise en place d'un atlas à destination des principaux acteurs des territoires, au premier rang desquels se situent les élus.

Le 1er volet de l'atlas a ainsi permis de dresser un état des lieux territorialisé du commerce de +300 m² au 31 mars 2006 (document diffusé en avril 2008). A partir de la réactualisation de la base de données géolocalisée deux ans plus tard, un second volet de l'atlas, consacré à l'analyse des dynamiques de développement de l'armature commerciale en termes de domaine d'activités (offre commerciale et son évolution 2006-2008) et d'organisation territoriale (polarités commerciales), a été diffusé en septembre 2011.

A l'occasion de la prochaine réactualisation de la base de données, sera abordée la question de l'élargissement de la démarche à l'ensemble de l'Aire Métropolitaine de Lille (versant français), et en particulier l'association des territoires de l'Avesnois, du Cambrésis et de Flandre Intérieure à l'observatoire commercial.

✓ La prise en compte des évolutions socio-démographiques, à l'échelle de l'Aire Métropolitaine (avec l'ADULM)

En 2010, la Mission Bassin Minier et l'ADULM ont proposé à leurs partenaires en charge de l'élaboration et du suivi des SCOT d'engager un travail d'exploitation des données du

recensement 2006 à l'échelle du bassin minier et des agglomérations lilloise et arrageoise. Cette collaboration, qui s'inscrit dans la durée, a pour objectif de mutualiser les moyens des 7 structures, de favoriser le partage d'expériences entre elles, et de développer une vision transversale sur les problématiques d'observation à l'échelle de l'Aire Métropolitaine de Lille (hors agglomérations de Cambrai et Maubeuge, hors versant belge). Cette démarche vise à constituer *in fine* un atlas démographique commenté.

A la suite d'une première analyse cartographique d'indicateurs socio-démographiques menée l'année dernière, le travail s'est poursuivi en 2011 dans 3 directions :

- L'analyse des données du recensement 2006 relatives aux migrations alternantes (domicile-travail et domicile-étude) en partenariat avec l'INSEE Nord-Pas-de-Calais, l'Etat, la Région et l'ADULM. Dans la continuité de l'analyse menée en 2010 sur les migrations résidentielles, ces travaux ont permis de mieux appréhender les dynamiques de mobilités sur le bassin minier et en particulier dans ses relations avec les territoires voisins. Cette démarche a abouti à la diffusion en juin 2011 d'un dossier Profils.
- Dans un souci d'approfondir la question des mobilités alternantes (domicile-travail) de l'AML à un niveau géographique plus fin, l'ADULM et la Mission Bassin Minier ont développé leur partenariat de travail dans le domaine de l'observation. Symbole de cette coopération toujours plus affirmée entre les équipes techniques des deux structures, la naissance d'une publication commune intitulée « Dynamiques métropolitaines », dont le 1^{er} numéro, diffusé en novembre 2011, est consacré aux migrations alternantes au sein de l'AML.
- les projections démographiques à l'échelle de l'AML à horizon 2030. Dans le cadre d'un partenariat avec l'INSEE, l'association Aire métropolitaine de Lille, l'ADULM et la Mission Bassin Minier, une étude sur les projections de population, de ménages et d'actifs à l'échelle des SCOT de l'AML et des EPCI de plus de 50 000 habitants a été réalisée en 2011. En plus du scénario tendanciel (prolongation des tendances récentes), des hypothèses de regain d'attractivité des territoires étudiés ont été testés. La diffusion de cette étude est prévue en décembre 2011.

✓ **Contribution de la MBM à l'organisation d'un atelier technique de l'Aire Métropolitaine de Lille**

Avec le soutien de l'ensemble des membres du groupe de travail *Urbanisme Durable* de l'Aire Métropolitaine de Lille, la MBM a organisé un atelier consacré à la thématique de la « précarité énergétique ». Celui-ci a eu lieu le 6 décembre 2011 à la Cité Nature d'Arras. Une centaine de participants ont assisté à l'atelier qui avait pour objectif d'interpeller et de sensibiliser les acteurs du territoire de l'AML à ce phénomène croissant. Les interventions ont permis d'exposer les enjeux et de créer un débat sur le sujet entre les différents partenaires présents (bailleurs, collectivités, CAUE, associations...). La restitution de l'atelier se fera sous forme d'une publication pilotée par le Cerdd et co-écrite avec la MBM.

Objectif opérationnel N°4 (4.b) : Participer activement à la démarche de cohérence (DTA-DD) mise en place par l'Etat sur l'Aire Métropolitaine.

La Mission participe à l'ensemble des groupes de travail et comités techniques de la démarche initiée par l'Etat.

Elle contribue également, par ses études, à l'avancée des réflexions :

- Sur les transports et déplacements, par le travail effectué sur les déplacements de personnes, ainsi que par les réflexions engagées sur l'offre logistique.
- Sur la trame verte, par les démarches engagées avec l'AULAB sur la trame verte de l'Artois, et avec l'ENML sur le Parc de la Deule ...
- Les démarches d'observation menées en partenariat avec l'INSEE et l'ADULM contribuent à une meilleure connaissance des évolutions migratoires sur l'ensemble de l'Aire Métropolitaine, seule échelle pertinente pour appréhender les phénomènes et aussi en comprendre les causes.

Objectif opérationnel N°5 : Conforter et élargir les réflexions d'ensemble concernant les processus démographiques et socio-économiques spécifiques au bassin minier

Dans la continuité des travaux menés depuis quelques années, la Mission a poursuivi son intervention sur ce thème qui vise à mieux connaître les liens entre le développement économique, le développement territorial et le développement social, à un moment où ces processus se distendent. Ce thème d'intervention est à la fois large et prospectif. Il vise essentiellement à développer « les réseaux, les coopérations, les partenariats entre les acteurs multiples » (cf. SRADT), en particulier entre sphères privées et publiques. L'action vise en priorité à mieux associer le développement économique et le développement territorial, en créant ou en développant les partenariats qui permettront de définir des stratégies mieux ciblées, à l'échelle des territoires, pour renforcer leur attractivité (économique et résidentielle) et mieux insérer les populations dans les processus de développement.

Initiée depuis près de 4 ans, la démarche a été engagée sous la forme d'observations thématiques permettant une mise en commun d'éléments de connaissance et une identification des enjeux spécifiques à chaque thématique, notamment par la mise en relation des différents acteurs des territoires et la diffusion d'études. En dehors des thématiques déjà évoquées par ailleurs (urbanisme commercial, travaux d'observation avec l'INSEE et l'ADULM...), plusieurs démarches ont été poursuivies ou engagées au cours de cette année 2011 :

- Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques sociales en cours sur le bassin minier Nord – Pas de Calais, et à l'instar des réflexions initiées sur le parc minier de Maisons & Cités Soginorpa, une analyse de l'occupation sociale du parc de logements de SIA Habitat est en cours en 2011. Ses résultats seront diffusés au cours du premier trimestre 2012.
- Dans sa volonté de mieux associer les problématiques de développement économique et de développement territorial, la Mission Bassin Minier bâtit actuellement un outil d'observation économique. Parallèlement à la mobilisation de ressources disponibles sur internet, différents contacts ont été noués au cours de l'année 2011 avec des partenaires intervenant dans ce domaine : Conseil Régional, INSEE, DIRECCTE, ADULM, CCIR Nord de France, Ces contacts vont permettre dès 2012 de poser les bases de cet observatoire qui aura pour objectif d'alimenter les réflexions des territoires sur des thématiques comme l'emploi, la formation.... La Mission devrait par ailleurs intégrer le comité de pilotage de l'Observatoire Partenariale de l'Economie de Lille Métropole en 2012 (demande d'adhésion en cours) afin de bénéficier de l'expérience des acteurs de

la métropole dans ce domaine, avec l'objectif à terme de mettre en place un outil de ce type à l'échelle du bassin minier.

- La publication en décembre 2011 du 4^{ème} numéro de la lettre d'information de l'observatoire de la Mission, intitulée « Regards sur... », portant sur les revenus fiscaux et l'imposition des foyers fiscaux.

Objectif opérationnel N°6 : Poursuivre les démarches liées à la connaissance et à la prévention des risques liés aux séquelles minières

✓ Poursuivre et valoriser l'étude « hydraulique »

Les exploitants miniers ont implanté des stations de relevage des eaux (SRE) afin de palier aux désordres hydrauliques de surface, de rétablir l'écoulement des eaux de ruissellement et de nappes superficielles hors des cuvettes et donc de protéger celles-ci contre les inondations et d'y permettre le maintien, voire le développement de l'urbanisation.

L'Instance Régionale de Concertation a confié à la MBM en 2007 la réalisation d'une étude hydraulique de surface détaillée de ces zones, le scénario et la méthodologie de l'étude s'appuie sur l'étude expérimentale menée par la commune d'Auby sur son territoire. Avec les partenaires (DREAL, Agence de Eau Artois Picardie, ACM, DDTM Nord et Pas-de-Calais), la MBM a donc lancé l'étude en 2008.

L'enjeu de cette étude est de détailler, par modélisation hydraulique préalable permettant la mise en oeuvre de simulation, la connaissance de l'aléa « inondabilité » selon un scénario prédéfini :

- Panne de 8h de toutes les pompes d'une SRE
- Pluie centennale
- Niveau haut de nappe superficielle

Aussi, les enjeux étant importants en termes réglementaire, urbanisation, hydraulique, la MBM effectue un travail de concertation et de sensibilisation auprès des collectivités touchées par ces thématiques. Les comités techniques et de pilotages regroupent par ailleurs l'ensemble des partenaires concernés : communes, Agglomérations et Communautés de Communes, DREAL, BRGM, DDTM 59 et 62, CG 59 et 62, Conseil Régional NPdC, Agence de l'Eau Artois Picardie, structures en charge des SCoT et des SAGE, ACM, exploitants des stations et des réseaux hydrauliques les alimentant.

Le territoire est divisé en 6 secteurs. Courant 2011, l'étude a avancé sur l'ensemble des regroupements de bassins versants.

Des échanges sont toujours en cours avec les territoires pour valider le premier secteur (CAD-CCCO).

Les résultats de l'étude sur le 2^{ème} Regroupement de bassins versants (regroupant la CAD et une partie de la CAHC) ont été restitués et validés par les élus début 2011. La diffusion des documents définitifs aux partenaires est prévue courant décembre 2011.

Les résultats du 3^{ème} secteur (CALL-CAHC) ont été présentés mi-2011 aux élus qui les ont dans l'ensemble validés, et la commune de Fouquières-lez-Lens a validé courant novembre les résultats sur sa commune, permettant l'envoi des documents définitifs début 2012.

Les résultats du 4^{ème} secteur ont été présentés et validés en novembre 2011, les documents définitifs seront transmis début 2012.

Enfin l'étude des secteurs 5 (Valenciennes Métropole) et 6 (l'Artois) ont débuté mi 2011, la restitution de l'étude pour ces secteurs est prévue en février 2012.

L'objectif est de terminer l'étude et de diffuser l'ensemble des documents et modèles hydrauliques d'ici avril-mai 2012.

En attendant les envois officiels, la MBM met à la disposition des communes et bureaux d'études demandeurs les documents provisoires dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme.

Objectif stratégique N°2 : Appuyer techniquement les partenaires de la Mission Bassin Minier dans la mise en œuvre de leurs politiques et de leurs projets d'aménagement et de développement sur le territoire du bassin minier

Objectif opérationnel N° 1 : Appui technique à l'Etat, à la Région et aux Départements en jouant un rôle de médiateur et facilitateur dans la mise en œuvre de leurs dispositifs territoriaux, notamment le FEDER, le GIRZOM, le Fonds Régional Bassin Minier, le CPER....

La Mission participe, pour le compte des financeurs, à la préparation et au suivi des programmations GIRZOM de la période 2007-2012.

La Mission poursuit l'accompagnement des collectivités locales dans la mise en œuvre de leur projet de renouvellement urbain (Pecquencourt, Annay-sous-Lens...).

Objectif opérationnel N°2 : jouer un rôle de facilitateur dans la mise en œuvre des schémas régionaux et des démarches régionales à l'échelle du bassin minier et de l'arc sud.

Cette démarche a été poursuivie en 2011.

Objectif opérationnel N° 3 : Appuyer techniquement la démarche EURALENS sur les thèmes de l'urbanisme (en particulier les cités du Louvre) et du développement économique.

Précédant l'année d'ouverture du Louvre-Lens, 2011 a constitué, pour la démarche Euralens qui vise à en maximiser les effets positifs, une année de concrétisations : validation du schéma directeur urbain et paysager, mise en œuvre du plan de développement économique, structuration de la réponse aux enjeux touristiques, concrétisations des « clusters Euralens », mise en place des outils de communication et d'évaluation Euralens, connections avec la démarche d'inscription UNESCO, élaboration du dispositif de labellisation, etc. Dans chacun de ces chantiers, la Mission Bassin Minier a continué d'assurer son rôle clé d'appui technique.

Appui technique au volet urbain d'Euralens

Associée au comité technique de suivi du groupement de commandes Euralens, constitué entre les villes de Lens, Liévin, Loos-en-Gohelle et la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, la Mission Bassin Minier apporte sa connaissance du territoire et de ses enjeux sociaux, environnementaux et urbanistiques auprès de la maîtrise d'ouvrage (le groupement), de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (Une Fabrique de la ville) et de la maîtrise d'œuvre (équipe Desvigne & Portzamparc).

Ainsi, après avoir participé à la rédaction des documents de consultation puis à l'analyse des candidatures et des offres, la Mission Bassin Minier a directement alimenté la réflexion de l'équipe de maîtrise d'œuvre désignée. Notons en particulier que les conclusions du travail mené par la mission sur l'ensemble des 5 cités situées autour du Louvre (monographies et rédaction de « feuilles de routes ») ont été intégrées au schéma directeur réalisé par Michel Desvigne et Christian de Portzamparc, permettant ainsi d'articuler deux démarches phares pour le bassin minier : la candidature Unesco et l'arrivée du Louvre à Lens.

Ce travail a abouti mi-2011 à la présentation aux élus et à la validation du schéma directeur urbain et paysager, document stratégique de plusieurs centaines de pages, proposant de passer de « l'archipel noir » à « l'archipel vert », sans démesure et sans travaux pharaoniques. Partant de la centralité lensoise, le schéma directeur apporte une vision à long terme de l'aménagement du territoire Euralens, tout en prescrivant des travaux précis à réaliser avant l'ouverture du musée. Débutant en décembre 2011, ces derniers vont contribuer à donner rapidement une « réalité physique », perceptible, forte et étonnante de la profonde transformation en cours.

Pour autant, l'année 2011 a montré un recul significatif de l'intervention de la MBM, qui a concentré son action sur les cités minières, en particulier la cité 12 avec un travail important de médiation au sujet de deux projets essentiels dans le cadre de la candidature UNESCO : la démolition de logements rue Brazza et rues Cook et Chapelain. Ces deux projets sont aujourd'hui revenus dans un cadre opérationnel efficient grâce à ce travail de l'ombre que peut être la médiation technique assurée par la mission. Soulignons notamment, suite à ce travail, l'engagement par Maisons et Cités du premier concours d'architectes mixant réhabilitation et construction neuves, dont nous gageons qu'il marquera une évolution significative dans les modes d'intervention sur le tissu minier.

Appui technique au Plan de développement économique Euralens

En matière de développement économique, l'association Euralens avait confié, fin 2009, au sous-préfet de Lens le soin d'animer une réflexion globale sur la stratégie et les actions à mettre en œuvre pour maximiser au profit du territoire les effets de l'arrivée du Louvre-Lens. Conduits de janvier 2010 à février 2011 et organisés en plusieurs groupes thématiques, ces travaux ont abouti à une proposition de stratégie (7 axes et plus d'une centaine d'actions) adoptée par les élus, réunis en assemblée générale d'Euralens. La Mission Bassin Minier a assuré pour ces travaux un rôle de co-pilotage auprès du sous-préfet, de secrétariat général et de pilotage de certaines thématiques.

A partir de mars 2011, pour mettre en œuvre cette stratégie en veillant à l'implication directe des territoires concernés, le Conseil régional a proposé aux intercommunalités intéressées d'élaborer un Plan de développement économique Euralens, afin de structurer leurs interventions respectives. Cette proposition a été retenue par les représentants élus des communautés d'agglomération / urbaine de Lens-Liévin, Hénin-Carvin, Artois Comm, Arras et du Douaisis, lors de la réunion régionale des présidents de PLDE² du 17 mars puis lors de l'assemblée générale d'Euralens du 8 juillet.

Ce Plan de développement économique Euralens réunit des actions ou des projets choisis parmi les propositions issues des groupes de travail animés par le sous-préfet, des actions ou des projets issus des PLDE existants dont l'ambition, le rayonnement ou l'exemplarité dépasserait le seul intérêt de l'intercommunalité correspondante ainsi que des actions ou des projets nouveaux.

La Plan de développement économique est animé par un comité technique et une « cellule appui projet ». Membre de ces deux entités de pilotage technique, la Mission Bassin Minier

² Plan local de développement économique

apporte son ingénierie technique et sa connaissance des projets du territoire tout en veillant à l'exigence qualitative et à la bonne prise en compte des autres démarches stratégiques du bassin minier (UNESCO, trame verte, etc).

Appui technique au Label Euralens

Inspirée par la démarche conduite dans la Ruhr dans le cadre de l'opération « Emscher Park », l'association Euralens a validé lors de son AG du 18 novembre 2011 la mise en place, à partir de janvier 2012, du dispositif de labellisation Euralens.

Le label Euralens constitue l'outil qui permet d'une part de veiller à la cohérence entre la stratégie globale Euralens et les multiples projets qui vont la concrétiser mais qui restent de la responsabilité de leurs porteurs respectifs, eux aussi multiples. D'autre part, le label matérialise le lien entre le Louvre-Lens, le territoire et ses projets et permet de diffuser « l'effet Louvre-Lens ».

Réservé aux adhérents de l'association Euralens, le label sera ouvert à tous types de projets : urbains, économiques, culturels, touristiques, éducatifs, qu'ils soient portés des acteurs publics ou privés : collectivités, associations, établissements publics, entreprises, etc. Relevant de l'assemblée générale d'Euralens, l'attribution du label fera bénéficier à ses lauréats d'une mise en lumière de leur projet dans le cadre des campagnes de communication Euralens, d'un soutien en terme d'ingénierie et d'expertise ainsi que d'un accès facilité et sécurisé aux financements de « droit commun » et à des financements spécifiques fléchés pour Euralens.

Tout au long de l'année 2011, la Mission Bassin Minier a été directement associée à la conception de ce dispositif de labellisation totalement original en France par son ambition.

Au delà de ces concrétisations phares de la démarche Euralens en 2011, la Mission Bassin Minier a également contribué très directement à d'autres chantiers induits par Euralens :

- La communication Euralens par la rédaction du « kit de communication Euralens » diffusé lors de l'assemblée générale du 8 juillet 2011 et la participation au comité chargé de piloter la réalisation du futur site internet Euralens (mise en ligne prévue en mars 2012) ;
- La réalisation de « l'état 0 » du territoire, pilotée par le Conseil régional et l'INSEE, première étape de la mise en œuvre du dispositif global d'évaluation des effets du Louvre-Lens dont la Mission avait piloté l'élaboration en 2010 ;
- L'élaboration de la stratégie pour 3 des « clusters Euralens » : le cluster Sport, santé, bien-être (étude réalisée par Aditec et finalisée en septembre 2011), le cluster Métiers d'art (conception du projet IFREMAP³ et étude en cours confiée au cabinet Deloitte (livraison en février 2012)), le cluster Numérique culturel (étude réalisée par CEIS et finalisée en septembre 2011) ;
- Le soutien aux 2 « cluster Euralens » préexistants, Eco-matériaux et Euralogistic, avec pour ce dernier l'obtention en janvier 2011 de la reconnaissance nationale « Grappe d'entreprises » et l'aboutissement du projet de Campus de la logistique ;
- Les travaux du groupe Tourisme / Euralens chargé de mettre en œuvre la stratégie de développement touristique élaborée en commun par les différents acteurs institutionnels concernés.

Enfin, forte de son rôle déterminant dans l'élaboration et le portage du dossier d'inscription du Bassin Minier au patrimoine mondial de l'Unesco d'une part et de son statut de membre

³ Institut fédératif pour la recherche et l'enseignement des métiers d'art et du patrimoine

fondateur et d'appui technique d'Euralens d'autre part, la Mission Bassin Minier s'est attachée en 2011 à favoriser l'articulation de ces deux dynamiques. Si elles n'ont pas le même périmètre, ces deux démarches vont pouvoir se nourrir l'une de l'autre pour contribuer de manière décisive à la transformation du bassin minier et au renouvellement profond de son image. A titre d'exemple, la Mission Bassin Minier a pris l'initiative de réunir une cellule de réflexion conjointe Unesco-Euralens pour partager sur les enjeux de communication induits par les deux démarches.

La Mission a rendu en début d'année 2011 une proposition de dispositif de pilotage et d'évaluation des impacts du Louvre-Lens à l'association Euralens. Cette proposition est le fruit des travaux du groupe « évaluation » d'Euralens que la Mission a piloté en 2010. Ce groupe était chargé de proposer un dispositif d'évaluation et de pilotage de la stratégie économique qui sera mise en œuvre en accompagnement de l'implantation du Louvre à Lens. La proposition de dispositif porte à la fois sur l'organisation opérationnelle (maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre – cercle de partenaires – conseil scientifique), les objectifs assignés à la démarche, les indicateurs pertinents à suivre (comprenant une fiche descriptive par indicateur) ainsi qu'une préfiguration des besoins financiers et en ingénierie nécessaires pour le fonctionnement de ce dispositif.

Objectif opérationnel N° 4 : Appuyer techniquement, qualifier et accompagner les grands projets structurants d'aménagement et de développement du bassin minier

9-9 bis de Oignies : la Mission a travaillé en 2011 sur le projet de fonctionnement qui a permis d'aboutir en fin d'année au recrutement du directeur du site par la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin. Elle continue également son travail sur l'affinage de la programmation du projet, en particulier pour le parcours patrimonial dont l'ambition est devenue plus importante. La Mission assure aussi un travail d'interface important entre les différents sites de la mémoire.



Site du 9/9 Bis : construction du Métaphone

Parc des Iles : la Mission a poursuivi sa contribution à la réflexion sur le projet général d'animation liée aux sports de nature, notamment en multipliant les contacts avec les différentes fédérations sportives mais aussi en assurant une veille sur les activités sports loisirs. Elle a en particulier profité de son intervention dans l'élaboration du programme d'une salle d'escalade HQE (cf. objectif opérationnel n°6 de l'objectif stratégique n°2) pour proposer une offre combinée de sports loisirs, avec une ébauche de programme d'exploitation pour aider à la décision des élus.

Wallers-Arenberg : la Mission reste un appui technique privilégié au sein de l'équipe projet du site. Elle est notamment intervenue en 2011 dans l'accompagnement de la consultation lancée par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut pour un contrat de partenariat. Elle est aussi présente dans la poursuite de la réflexion sur la programmation d'un CCSTI sur l'image, avec le lancement d'une consultation en fin d'année pour assurer l'élaboration du

programme scientifique et culturel de l'équipement et son programme architectural et fonctionnel.

Objectif opérationnel n° 5 : Promouvoir, en lien avec les collectivités locales et intercommunales, ainsi qu'avec les principaux acteurs de la construction de logements, des opérations exemplaires en matière d'urbanisme durable

La Mission a engagé deux actions en 2011 dans ce cadre. Sur le Parc des Iles, en lien avec la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin et la ville de Rouvroy, le projet de construction d'une salle d'escalade aux normes HQE. Comme souvent dans ces interventions, la MBM veille à utiliser la démarche HQE comme aussi l'opportunité de réfléchir à la question de la localisation et de la programmation stratégique d'un équipement. Cette salle, au-delà de son ambition environnementale visera donc à contribuer au rayonnement et à l'attractivité du Parc des Iles, en renforçant la dimension sports de nature et en misant aussi sur l'innovation et l'audace architecturale.

La Mission accompagne aussi à titre exploratoire la commune de Loos en Gohelle sur la mise en conformité du PLU avec le projet de ville durable développé par la commune. Ainsi parallèlement à l'étude de révision du PLU, la MBM porte pour le compte de la commune une étude complémentaire visant à alimenter la réflexion et accompagner le bureau d'études chargée de la révision du PLU pour élaborer un document d'urbanisme exemplaire en terme de développement durable.

Soulignons la livraison cette année de la médiathèque de Méricourt, qui témoigne du caractère concret du travail de sensibilisation de la Mission sur ce thème mais aussi du temps nécessaire à faire émerger un projet. A Méricourt, 2011 aura vu le lancement des premiers permis de construire pour cet éco-quartier, avec Pas de Calais Habitat. Deux autres suivront très rapidement avec Habitat du Nord et Habitat 62-59. Enfin, la ville a procédé au recrutement du chargé de mission « participation des habitants » sur la base du dossier expérimental qu'avait monté la Mission.



Inauguration de la médiathèque de Méricourt
Crédit photo : Atelier 981

Objectif opérationnel n° 6 : Apporter une assistance technique aux agglomérations et syndicats mixtes des transports sur des problématiques de mobilité émergentes

- ✓ **Participation à la définition d'une politique partenariale de covoiturage pour le territoire métropolitain**

Dans le cadre de la réflexion portée par Lille Métropole sur le développement du covoiturage, la coopération entre la métropole lilloise et les territoires de l'arc sud est apparue comme un enjeu majeur. Compte tenu de l'échelle des déplacements, les partenaires de cette démarche ont en effet proposé d'étendre cette démarche au bassin minier et l'inscrire à l'échelle de l'Aire métropolitaine. Afin d'identifier les synergies possibles entre les différentes actions menées sur ce sujet et les coopérations envisageables, la Mission a organisé une

première réunion technique avec les acteurs concernés (Syndicats mixtes transports, Départements, associations). Lors de cette rencontre, il a été proposé d'interpeller le SMIRT et l'AML sur la question relative à la coordination d'une politique de covoiturage à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille.

✓ **Poursuite des actions d'accompagnement des politiques en faveur des « modes doux »**

Dans le cadre de la démarche de valorisation de la pratique du vélo, la Mission a constitué, à l'échelle du Bassin minier, une base de données cartographique des aménagements cyclables existants, permettant d'identifier l'offre disponible ainsi que les actions prioritaires à mener pour assurer les continuités du maillage.

En collaboration avec les associations de promotion du vélo du territoire (ADAV, Droit d'Vélo), les villes et les Départements, la Mission a réalisé une **carte du réseau cyclable du bassin minier Nord - Pas de Calais**. Ce document propose toute une série d'informations à destination des cyclistes afin de valoriser à la fois les itinéraires cyclables existants mais également les services associés (stationnement, intermodalité). La carte « *A vélo dans le Bassin minier* » sera diffusée début 2012. En lien avec les travaux réalisés sur la métropole lilloise et les projets de l'Eurométropole, ce travail pourra contribuer à la réalisation d'une cartographie à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille.

La Mission poursuit son assistance à la mise en œuvre du schéma régional des Véloroutes Voies Vertes. L'année 2011 a été consacré à affiner le tracé de la « **Véloroutes Voies Vertes du Bassin minier** » dans le Pas-de-Calais en tenant compte de l'avancée des projets d'itinéraires « modes doux » des partenaires : les circuits Trame Verte ou les boucles cyclo-touristiques des agglomérations et le programme d'aménagement des Véloroutes Voies vertes du Département. Une nouvelle proposition de tracé a été définie entre Béthune et Dourges, en passant notamment par Bruay-la-Buissière, le Parc d'Olhain, le Louvre Lens et le Parc des Iles.

Dans le cadre de la révision du Plan de Déplacements Urbains du Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle, la Mission a participé au groupe de travail visant à élaborer le **schéma cyclable et piéton du territoire**. Elle a notamment mis à disposition la base de données cartographique des aménagements cyclables réalisés.

La Mission a par ailleurs apporté un appui technique, notamment sur la thématique des modes doux, lors de la réalisation du **Plan de Déplacements Inter-Entreprises** sur les zones d'activités de Carvin, Libercourt et Oignies.

Objectif opérationnel n° 7 : Accompagner les initiatives locales dans des démarches d'études pilotes de veilles et d'observation

Dans le cadre de ses analyses sur l'évolution du peuplement des cités minières, la Mission Bassin Minier a engagé une réflexion sur l'impact du programme de rénovation de Maisons & Cités Soginorpa et, plus largement, de la mise en œuvre de son Programme Stratégique de Patrimoine sur les marchés locaux de l'habitat. En effet, avec un parc de plusieurs milliers de logements à loyer modeste, rénovés pour l'essentiel sur crédits PALULOS entre 1980 et 1987, Maisons & Cités Soginorpa est l'un des acteurs majeurs dans le bassin minier en ce qui concerne le logement (très) social. Or, les perspectives de mise au confort du parc minier, ainsi que les prévisions de cessions ou démolitions de logements anciens, impacteront de manière très sensible les politiques du logement, et en particulier celles en faveur des ménages les plus modestes. Une réduction du nombre de logements locatifs à bas loyers pourrait ainsi être observée sur les territoires du bassin minier.

Pour répondre à cette problématique, la Mission, avec l'appui du bailleur et des services de l'Etat, a mesuré l'impact du PSP de Maisons & Cités Soginorpa sur l'offre en logement à bas

loyers au sein de chaque agglomération. La 1^{ère} étape de cette démarche, engagée en 2010, s'est achevée par la publication en septembre 2011 d'un document détaillant les résultats de l'analyse à l'échelle des EPCI et des communes.

Suite à cela, le comité de pilotage a demandé à la Mission Bassin Minier de poursuivre ses travaux afin d'identifier le plus finement possible le(s) profil(s) type(s) des ménages susceptibles d'être directement touché(s) par la réduction à venir du parc locatif à bas loyers suite au déconventionnement progressif des logements miniers rénovés sur crédits PALULOS ». Cette 2^{ème} étape sera engagée en partenariat avec Maisons & Cités Soginorpa pour une communication des résultats au cours du 1^{er} semestre 2012.